

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE
DE FEINGS, FOUGERES SUR BIEVRE, OUCHAMPS
44, Rue Victor Drugeon
41120 OUCHAMPS**

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 25 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit, le dix-neuf avril, convocation a été adressée à chaque délégué titulaire et suppléant individuellement pour la tenue du comité syndical prévu le 25 Avril deux mil dix-huit.

L'an deux mil dix-huit, en date du 25 Avril à 19h00, le Comité Syndical s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Elisabeth FERMAUT.

Nombre de délégués en exercice	:	15
Présents	:	13
Votants	:	12

Présents : M. Gilles SAGET-LETHIAS, Vice-Président, Mme Karine MICHOT, M. Pascal JAULIN, Mme Nicole LOUVEAU, délégués titulaires de la commune de Feings ;
Mme Elisabeth FERMAUT, Présidente, M. Eric MARTELLIERE, M. Nicolas OURY et Mme Marie-Claude CORBIN, délégués titulaires de la commune de Fougères sur Bièvre ;
Mme Béatrice HUC et M. Patrick LEPAIN, délégués suppléants de la commune de Fougères sur Bièvre ;
M. Thomas BAGRIN, Mme Yolande CHERY et M. André SIMON, délégués titulaires de la commune d'Ouchamps ;

Excusés : Mme Séverine BESCHON déléguée titulaire de la commune de Feings ;
Mme Yannick CONGRAS et Mme Alexandra TINGAULT, déléguées suppléantes de la commune de Feings ;
M. Christian LABY, délégué suppléant de la commune de Fougères sur Bièvre ;
Mme Isabelle BAUSIER, Vice-Présidente, Mme Christiane PERON, déléguées titulaires de la commune d'Ouchamps ;
Mme Corinne MARCHAND et M. Thomas MENAGE, délégués suppléants de la commune d'Ouchamps.

Ordre du jour :

- Changement horaires d'école,
- Remboursement de frais,
- Affaires diverses.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE
DE FEINGS/FOUGERES SUR BIEVRE/OUCHAMPS**

Département du Loir-et-Cher
Commune d'Ouchamps

Madame Elisabeth FERMAUT, Présidente déclare la séance ouverte et désigne un secrétaire de séance :

Mme Yolande CHERY

CHANGEMENT HORAIRES DES ECOLES
DELIBERATION N° 16/2018

Madame la Présidente expose :

Il est rappelé que le comité syndical a approuvé le 6 juillet 2017, le retour à la semaine des 4 jours dans notre regroupement scolaire,

Une concertation a eu lieu durant cette année scolaire, suite au souhait des enseignants d'alléger le temps d'école l'après-midi, et s'étant assuré de la faisabilité des changements d'horaires auprès de TLC (transports scolaires), de nouveaux horaires de classe ont été proposés,

Suite au vote en conseil d'école extraordinaire le 24 Avril 2018,

Les horaires des écoles du regroupement seraient les suivants :

ECOLE MATERNELLE DE FOUGERES SUR BIEVRE :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h50 à 12h05 et de 13h35 à 16h20

ECOLE ELEMENTAIRE DE FEINGS : selon les classes :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h45 à 11h55 et de 13h35 à 16h25

Et de 08h45 à 12h10 et de 13h50 à 16h25

ECOLE ELEMENTAIRE D'OUCHAMPS :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h40 à 16h40

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical :

- Adoptent le planning scolaire tel qu'il est présenté,

Votes Pour : 12

Contre : 0

abstention: 0

